

La question de l'engagement de la jeunesse en Acadie du Nouveau-Brunswick

Philippe Volpé

Le samedi le 10 mars dernier, un dossier paru dans le journal *L'Acadie Nouvelle* contenait un article qui posait la question à savoir si la jeunesse acadienne est « morne » aujourd'hui. Les mobilisations étudiantes qui ont actuellement lieu au Québec amènent certains individus à revoir avec un brin de nostalgie les événements passés en Acadie, dont, entre autres, les mobilisations étudiantes de 1968-1969. Cela dit, en parcourant l'article et les commentaires rédigés par certains lecteurs sur la page web de *L'Acadie Nouvelle*, nous avons cru bon d'offrir une position dans le débat par l'intermédiaire d'une analyse historique de la question.

Afin de prendre position sur la question, nous tenterons d'une part de démontrer que les mobilisations étudiantes des années 1968-1969 en Acadie sont davantage marquées par les particularités d'un contexte d'époque que par une génération surmobilisée. Par la suite, nous procéderons à la présentation de quelques-unes des mobilisations étudiantes qui eurent lieu des années 1970 à aujourd'hui afin de démontrer qu'elles sont, elles aussi, marquées par les particularités du contexte de la période dans laquelle elles prennent place. Enfin, nous conclurons en tentant d'identifier les balises dans lesquelles semble s'inscrire la jeunesse acadienne d'aujourd'hui.

Pour en finir avec 68-69

Lorsque la question des mobilisations étudiantes est évoquée en Acadie, il est souvent de mise d'effectuer un retour sur les événements de 1968-1969. Le récent documentaire *Aujourd'hui, on est pu en 68* de Maurice André Aubin qui porte un regard sur la jeunesse d'aujourd'hui en comparaison avec celle de 1968, atteste en quelque sorte de ce fait. Cela dit, ces événements sont pourtant loin d'avoir le monopole en importance et en signification des mobilisations que connut la jeunesse acadienne par le passé.

Toutefois, il faut dire que le phénomène se comprend quelque peu en raison de deux facteurs. D'une part, le film *L'Acadie, L'Acadie ???* réalisé par Pierre Perrault et Michel Brault, qui a en quelque sorte immortalisé les événements de 1968-1969 en Acadie, s'avère promoteur de cette période et joue sur l'envergure que prennent encore ces événements dans la mémoire collective actuelle. D'autre part, le fait que l'historiographie portant sur les mobilisations étudiantes en Acadie est encore peu développée ne nous permet pas d'entrevoir l'ampleur et les particularités des mouvements qui prirent place à la suite de ceux des années 1960. Ce constat nous amène à reconsidérer la place qu'occupent les mobilisations étudiantes de 1968-1969 dans la mémoire collective en Acadie.

À notre sens, la réalité des mobilisations étudiantes acadiennes de 1968-1969 ne s'avère pas complètement différente de celles qui eurent lieu au Québec au même moment. À ce sujet, le sociologue Jean-Philippe Warren qui offrit une analyse des mobilisations étudiantes québécoises de 1968 dans son ouvrage *Une douce anarchie*, souleva que « la révolte des années 1968, révolution d'opérette, si l'on veut, n'a été portée que par une petite fraction de la jeunesse, le gros de la population cégépienne et universitaire tenant en suspicion les moyens de pression utilisés par les meneurs. » Selon Warren, les événements de 1968 ne « correspondent pas à un moment de formidable engagement social de la jeunesse, sinon par une illusion optique ».

Nous ne cherchons pas ici à minimiser l'importance de cette période en faveur d'une autre, d'autant plus que de récentes analyses sur les mouvements des années 1960 démontrent que plusieurs avenues demeurent à être étudiées concernant certains aspects de la période. Toutefois, comme le soulève Warren, l'originalité du mouvement « réside davantage dans l'élargissement de cette révolte, puisque les baby-boomers entrent alors en masse dans la vie active [...] ». Cependant, « à force de répéter que ces années furent extraordinaires, sulfureuses, exaltantes, sublimes, on en oublie de dire qu'elles furent aussi des années de profond découragement ». À ce sujet, souvenons-nous de l'image des étudiants anéantis à la suite des événements de 1968-1969 dans le film *l'Acadie, l'Acadie !?!*. Un anéantissement qui amena une des protagonistes du temps à dire : « l'Acadie c'est un détail ».

Dans les faits, les étudiants en Acadie n'étaient pas tous chauds à l'idée de s'engager et de manifester pendant les années 1960. À ce propos, l'éditorialiste du journal étudiant *Liaisons* de l'Université de Moncton, Ronald Cormier, écrivait en 1967 : « [...] il y a une apathie générale chez nos confrères étudiants, dans une ornière où les étudiants sont plus près des urinoirs que du monde qui les entoure. Il est tout à fait flagrant que des étudiants qui osent se dire universitaires n'aient pas d'autres sujets de conversation que le hockey, les films de Brigitte, les "cars" et la couleur du papier de toilette au Pavillon des Sciences. » Pour leur part, les étudiants des collèges Saint-Louis et Maillet au Madawaska, bien qu'ils soutenaient les étudiants de Moncton dans leurs revendications, se contentèrent d'observer plutôt que de véritablement prendre part au mouvement. Certains croyaient même que la grève n'était pas un « bon moyen pour faire avancer le dossier ». Au même moment, malgré le fait que 85 % des étudiants de Moncton avaient voté en faveur de la grève, la majorité d'entre eux étaient réticents à s'engager. Ce fait amena l'un des protagonistes de l'époque, Bernard Gauvin, à se dire désolé du désintéret de ses confrères et de ses consœurs.

En ce sens, il est de mise de se demander ce qui put avoir tant retenu l'attention pendant cette période outre « la dimension et la soudaineté » du mouvement. À ce sujet, l'historien Jacques Paul Couturier soutient dans l'un de ses textes que, dans bien des cas, ce qui est retenu de ces événements « ce sont les coups d'éclat », tels celui de la remise symbolique d'une tête de cochon au maire Leonard Jones de la ville de Moncton afin de protester contre son opposition au bilinguisme. Toutefois, ce que la mémoire collective ne semble pas avoir retenu, c'est que ce geste fut effectué par deux Québécois et non pas des Acadiens.

En ce qui concerne la célèbre occupation du Pavillon des Sciences, un autre coup d'éclat, par « la cliqué à Blanchard » en janvier 1969, il faut dire que celle-ci concernait qu'une minorité d'étudiants. En fait, l'occupation s'était produite dans un contexte hors de la grève puisqu'elle était terminée depuis le 21 février 1968 et que l'occupation eut lieu en janvier 1969. De plus, bien que les étudiants voulaient faire croire qu'ils étaient près d'une centaine, Michel Blanchard, un des protagonistes des mobilisations des années 1960, révéla plus tard qu'ils

n'étaient qu'environ 35 à avoir initié l'occupation. Qui plus est, nombre d'étudiants contestaient cette occupation. D'ailleurs, le journal étudiant *Le Microscope* s'opposait à l'occupation du pavillon par « un groupe d'activistes, de révoltés sans cause ». D'autre part, en ce qui concerne l'influence du film *L'Acadie, l'Acadie ?!?*, Michel Blanchard alléguait lors d'une entrevue pour le *Magazine Ven'd'est* en 1993 que « si la caméra n'avait pas été là, ça aurait complètement changé l'affaire. [...] On a fait un scénario pour la caméra ».

Les mobilisations étudiantes en Acadie : une histoire de contexte

En ce sens, il s'avère opportun de ne pas dénaturer les événements et de les prendre dans leur contexte. Bien que l'on constate l'émergence d'un nouveau mouvement aux idéologies libertines en Acadie à la fin des années 1960, issues d'une nouvelle gauche, d'un phénomène d'urbanisation et d'une explosion de la démographie étudiante, il ne s'avère pas convenable de généraliser le mouvement à toute la population étudiante. De fait, il semble effectivement que c'est surtout une minorité plus radicale qui se soit véritablement mobilisée de manière plus significative.

De plus, les mobilisations étudiantes ne cessèrent pas en 1969. En fait, s'il se trouve, il semble y avoir une certaine intensification des mouvements sociaux au cours des années 1970. Les années 1970 furent effectivement des années mouvementées en Acadie. Toutefois, ce mouvement ne concernait pas uniquement les étudiants, mais bien les différentes classes sociales, dont la classe laborieuse. La manifestation des chômeurs à Bathurst en 1972, la marche des Assistés sociaux au cours de la décennie et les activités des différents conseils d'aménagement régionaux témoignent de cette mobilisation de la classe laborieuse de l'époque. De plus, les années 1970 furent également marquées par la formation en 1972 d'un parti politique acadien, le Parti acadien. En fait, les idéologies de la gauche qui avaient commencé à prendre place en Acadie au cours des années 1960 déboulèrent sur la décennie suivante.

C'est dans ce contexte qu'eut lieu un événement d'envergure en 1976. À la suite de l'adoption d'un projet de loi voulant une réforme du programme de prêts et bourses par le gouvernement conservateur de Richard Hatfield en 1975, les étudiants de la province décidèrent de se mobiliser afin de s'y opposer. Bien qu'une tentative de mobilisation échoua à la suite d'un vote en 1975, la tenue d'un référendum le 19 janvier 1976 changea la donne. À ce référendum, il fut décidé que l'Université de Moncton se joindrait aux étudiants de la University of New Brunswick et à ceux des collèges Saint-Louis-Maillet d'Edmundston et Jésus-Marie de Shippagan pour une manifestation devant l'édifice du Centenaire à Fredericton, un édifice de fonctionnaires provinciaux. Toutefois, dû à une tempête de neige, bon nombre des étudiants en provenance de Moncton ne purent se rendre à la manifestation. Ce faisant, certains de ces étudiants décidèrent de retourner manifester à la Capitale provinciale, avec ou sans l'appui des autres universités. C'est ainsi que le 28 janvier 1976, près de 500 étudiants se rendirent à Fredericton pour une seconde manifestation. Une fois sur place le ministre de l'Éducation et le Premier ministre les avisèrent que rien n'avait changé en ce qui concernait le dossier des prêts et bourses. À la suite de ces allégations, les étudiants prirent la décision d'occuper l'édifice du Centenaire afin de démontrer leur détermination et le sérieux de leurs revendications. Cette occupation dura 11 jours, ce qui en fit la plus longue occupation effectuée par des Acadiens dans l'histoire des revendications étudiantes. Toutefois, à la suite de plaintes formulées par certains fonctionnaires, les étudiants furent évacués de l'édifice, par moment avec force, par une cinquantaine de

policiers. Cependant, certains étudiants, refusant d'abandonner leur lutte, demandèrent de renégocier avec le gouvernement. Cette renégociation mena à la formation d'un comité tripartite chargé d'étudier la question de la réforme du programme de prêts et bourses. Ce comité en vint à la réalisation d'un rapport qui proposa, entre autres, le plafonnement de la dette totale des étudiants, ce qui fut accepté par les étudiants. Toutefois, malgré ce rapport, les étudiants ne se dirent pas pour autant satisfaits puisque les recommandations dudit document ne représentaient « qu'une infime fraction de leurs demandes et de leurs besoins. » À la suite des événements de 1976, les étudiants employèrent divers moyens pour manifester contre la hausse des droits de scolarité. Par exemple, en 1982, lors de l'annonce d'une hausse des frais de scolarité de 13,6 % par le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, les étudiants du campus du Collège Saint-Louis-Maillet émirent une pétition pour s'opposer à celle-ci. De leur côté, les étudiants de l'Université de Moncton, à la suite de l'insuccès d'une manifestation qu'ils avaient organisée le 23 mars, optèrent pour l'occupation de l'édifice Léopold-Taillon sur le campus de l'Université. L'édifice fut occupé par près de 250 à 300 étudiants à la fois sur un total de 600 étudiants en tout. Malgré les tentatives de négociation, ces derniers furent avertis qu'un gel des frais de scolarité ne serait pas imposé. Au cours de l'occupation, d'autres étudiants de Moncton décidèrent d'effectuer une grève de la faim afin de supporter leurs confrères et leurs consœurs. Toutefois, le 11 avril, lors du huitième jour de l'occupation, les 250 étudiants occupant l'édifice furent évacués par près de 75 policiers. L'opération policière mena à l'arrestation de 27 étudiants. À la suite de ces événements, l'Université de Moncton adopta une hausse des droits de scolarité de 12,5 %, ce qui marqua le début d'une forte période d'augmentation des droits de scolarité.

En effet, de 1982 à 1990, à la suite d'une série de hausses des frais de scolarité, adoptées par le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton en raison de budgets déficitaires, les droits de scolarité passèrent de 1015 \$ à 1675 \$. Au cours de cette période, le contexte de récession mondiale et l'arrivée du néolibéralisme changèrent la donne en ce qui concerne les moyens de revendication soutenus par les étudiants. Au cours de l'année universitaire de 1984-1985, les critiques à l'égard de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) et du journal étudiant *Le Front* furent nombreuses. De son côté, le président de la FEUM de l'époque, Bernard Lord, critiquait le désintéressement des étudiants aux affaires de la politique étudiante. Quant aux rédacteurs du journal étudiant *Le Front*, ils dénonçaient sévèrement « l'incompétence de la FEUM édition 1984-1985. » L'ampleur de la polémique entourant ces événements, où les rédacteurs du journal étudiant désapprouvaient vigoureusement les actions du conseil étudiant, amena à la démission du directeur du journal. Ce climat témoignait d'une nouvelle tendance qui prenait alors place. Au cours des années 1980, la faible participation des étudiants à la vie politique étudiante s'avéra de plus en plus significative. Cette situation augmenta, entre autres, les problèmes quant à la difficulté d'atteindre le quorum lors des réunions générales annuelles de la FEUM. De plus, ce désintérêt et les critiques formulées par le journal *Le Front* amenèrent de nombreux étudiants à démissionner de leur poste. Cette réalité fit en sorte que le président de la FEUM se mit à combler de nombreux postes vacants. Bernard Lord fut ainsi président de la radio étudiante CKUM par intérim et directeur des affaires externes par intérim, ce qui fut très contesté en raison d'un non-respect de la constitution de la fédération étudiante selon certains.

Au cours de ses trois années à la FEUM, Bernard Lord priorisa la négociation avec les instances institutionnelles et gouvernementales afin de faire prévaloir les revendications étudiantes. La situation qui avait alors cours amena la rédaction du *Front* à soulever des questions quant à la situation de la jeunesse : « Serait-ce le contexte socio-économique qui

pousse les jeunes vers des idéologies de *statu quo*? [...] Sommes-nous pour autant une "génération perdue"? » Pour sa part, Bernard Lord est aujourd'hui d'avis que les modalités d'action qu'entreprenait la FEUM en ce temps reflétaient les réalités de l'époque.

Le contexte de récession joua définitivement un rôle sur la transition des stratégies de négociation entreprises par les étudiants. Dans un contexte où le « climat social et syndical » déperissait et que l'individualisme augmentait, le public en vint à s'opposer aux grèves. À la fin de la décennie, une reprise progressive de certaines mobilisations eut lieu. À ce sujet, notons par exemple la manifestation du 21 janvier 1988 et celle du 15 mars 1989 à Edmundston par des étudiants du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet ainsi que la manifestation effectuée par près de 800 étudiants de l'Université de Moncton à Moncton en 1989. Toutefois, après ces quelques vaines tentatives, les étudiants en quête « d'un peu plus de justice » face à l'augmentation des droits de scolarité, qui depuis l'année 1980 avaient haussé de 120 %, descendirent dans les rues et manifestèrent plus significativement en 1990. Cependant, ces mobilisations ne menèrent à aucune prise en faveur des revendications des étudiants.

Bien que les étudiants en Acadie semblaient vouloir se mobiliser davantage au début des années 1990, l'accession de Jean-Bernard Robichaud au poste de recteur de l'université vint changer les choses. Ce dernier, ayant affirmé ne pas avoir l'intention d'augmenter les droits de scolarité au-delà de l'inflation, reçut un certain appui de la population étudiante au cours des premières années de la décennie. Ce faisant, les étudiants n'entrèrent pas en grève durant cette période.

Toutefois, la parution du rapport Axworthy en 1994 vint ébranler le maintien du *statu quo*. Les étudiants, craignant que les réformes aux programmes sociaux prévues par ce rapport entraînent une hausse des droits de scolarité, entreprirent dès lors de se mobiliser. En fait, les mobilisations prirent une envergure nationale au Canada.

Les étudiants à Moncton ne voyaient pas la réforme du programme de prêts et bourses comme une aide aux étudiants, mais plutôt comme « une augmentation des dettes. » Dans ce contexte, les étudiants du campus de Moncton ne prirent pas grand temps à manifester leur mécontentement en allant rencontrer le député fédéral de la circonscription de Beauséjour, M. Fernand Robichaud, pour lui témoigner de leur opposition au rapport.

Malgré ce mécontentement, la Fédération des Étudiants et des Étudiantes du Centre Universitaire de Moncton (FÉÉCUM) prit plusieurs mois avant de prendre position dans le dossier. Le conseil étudiant décrétait que le rapport Axworthy manquait d'information, ce qui rendait la prise de position de la fédération difficile. Toutefois, après mûres réflexions, la fédération décida de se joindre au mouvement de mécontentement national et décréta la « mort de l'accès à l'éducation » le 25 mars 1995 afin de manifester contre la hausse des droits de scolarité.

Pour l'occasion, la FÉÉCUM organisa une marche funèbre où les étudiants vêtus de noir marchèrent dans les rues au son d'un requiem en transportant des cercueils. De plus, les manifestants remirent une pétition et un rapport de la fédération à un employé du député George Rideout afin de manifester leur opposition aux réformes Axworthy.

Bien que sur la scène nationale le mouvement eut un succès mitigé par le fait que les manifestations furent moins significatives et importantes en nombre que prévu, la

manifestation de Moncton ayant regroupé près de 1200 marcheurs et celles des campus d'Edmundston et de Shippagan ayant respectivement entraîné la mobilisation d'environ 300 et 250 étudiants, amena le mouvement à être perçu comme ayant été un succès par certains étudiants de l'Université de Moncton. Certains voyaient en ce mouvement un réveil des étudiants en Acadie quant à la réalité des coûts de leur éducation. Toutefois, malgré les mobilisations étudiantes, la signature d'une pétition et l'élaboration de recommandations pour le gouvernement, les droits de scolarité ne furent pas épargnés d'une hausse.

La patience des étudiants fut toutefois ébranlée davantage au cours de l'année universitaire de 1997-1998. En décembre 1997, les étudiants furent avisés par l'intermédiaire de leur journal étudiant que les frais de scolarité pourraient être augmentés de 10 %. Au cours du semestre d'hiver 1998, une foule de 200 étudiants se réunirent lors de l'assemblée générale de la FÉÉCUM pour voter en faveur d'une manifestation afin de s'opposer à l'augmentation des frais de scolarité. Alors que la manifestation s'organisait, un étudiant qui croyait davantage en des moyens de revendications plus radicaux effectua des alertes à la bombe en demandant à l'administration de l'université de ne pas augmenter les frais de scolarité.

Le mouvement de radicalisation se poursuit à l'Université de Moncton au cours de l'année universitaire de 1998-1999 avec la création du Mouvement étudiant pour la défense de l'éducation (MÉDÉ). Ce groupe priorisait les manifestations et les mouvements de masse comme moyens de pression plutôt que le lobbying et les conférences de presse qui avaient été, depuis de nombreuses années, des moyens priorisés par la FÉÉCUM.

Ce qui semblait se caractériser d'une recomposition d'actions politiques plus militantes dans la sphère étudiante lors de la seconde moitié des années 1990 se poursuit au cours de la première décennie des années 2000. Le 21^e siècle débuta d'ailleurs au Nouveau-Brunswick avec la « campagne Accès 2000 », qui avait pour objectif de revendiquer un financement adéquat aux universités. La campagne donna lieu à une manifestation le 2 février 2000 qui mobilisa environ 300 étudiants à Moncton et qui fut suivie par une seconde manifestation à la mi-février afin de s'opposer à une hausse de 24 % des droits de scolarité répartie sur trois années.

Au cours des années 2001 à 2003, la FÉÉCUM organisa une campagne de gel des droits de scolarité afin de freiner l'augmentation des frais dans la province. Lors de celle-ci, la FÉÉCUM prévoyait attaquer sur tous les fronts en soutenant tant les manifestations que le lobbying comme stratégies d'action. Bien que la campagne se termina avec l'annonce d'une hausse du financement des universités par le gouvernement provincial, les étudiants de l'Université de Moncton se virent imposer une augmentation des droits de scolarité de 8 %.

Le jeudi 13 novembre 2008, les étudiants se mobilisèrent à nouveau à l'échelle provinciale pour revendiquer un plafonnement de la dette des étudiants. Alors qu'entre 200 et 300 étudiants du campus de Moncton manifestèrent dans les rues de Moncton, les étudiants des autres campus de l'Université de Moncton et des autres universités et collèges la province se rendirent à Fredericton pour manifester auprès du gouvernement. La manifestation et les revendications des étudiants portèrent fruit puisqu'à la lecture du budget de l'année 2008-2009, le gouvernement annonça la mise sur pied d'un plafond d'endettement à 26 000 \$ alors que la dette moyenne des étudiants pour un baccalauréat était évaluée à près de 34 000 dollars.

De ce survol des mobilisations étudiantes en Acadie, nous constatons que les revendications étudiantes se poursuivent et se modulent dans un contexte qui est propre aux conjonctures des différentes périodes. Ce faisant, il ne faut pas conclure qu'un assouplissement des moyens de pression entrepris lors des revendications témoigne d'une apathie des étudiants à l'égard des questions politiques. Il s'agit plutôt d'une réalité issue des particularités contextuelles d'un temps donné. En ce sens, les réalités actuelles imposent de nouvelles manières de procéder et nécessitent un changement des modalités d'action. À ce sujet, l'historienne et militante Nicole Lang soutient que les militants doivent « [...] s'adapter aux nouvelles réalités de la société. On ne peut plus faire de la revendication comme [par le passé]. Il faut apprendre à se servir des nouveaux médias sociaux. »

« L'Acadie plurielle » : une jeunesse qui s'ouvre sur le monde

En somme, nous pouvons constater que les mouvements étudiants s'inscrivent dans des tendances propres au contexte de leur période. Si la « minorité agissante » de la fin des années 1960 flirtait avec des idées communistes et anarchistes, les mouvements des années 1970 s'inscrivaient, pour leur part, dans un élan du néonationalisme où la pluralité des mouvements de la période (féminisme, écologisme, etc.) s'inscrivait dans une volonté de communautarisme. Par la suite, dans le contexte d'émergence du néo-libéralisme et de la récession mondiale des années 1980, les mouvements étudiants en Acadie connurent une certaine stagnation, à voir un soutien du *statu quo*, priorisant le lobbying plutôt que les manifestations comme moyen de revendications. Le retour des mobilisations à partir du milieu des années 1990, qui s'est poursuivi au cours de la première décennie des années 2000, emprunta au *répertoire* des années passées en mélangeant les différents moyens de pression des années précédentes, tels le lobbying et les manifestations.

D'autre part, en ce qui concerne ceux qui caractérisent la jeunesse actuelle de « morne », nous avons remarqué que ces derniers semblent souvent fonder leurs critiques sur l'absence de manifestations pour qualifier la jeunesse de la sorte. Notons à ce sujet que les manifestations sont un moyen politique parmi d'autres d'obtenir une visibilité et de faire valoir un point de vue sur une situation donnée. De ce fait, le lobbying priorisé au cours des années 1980 et le maintien du *statu quo* au début des années 1990 ne témoignent pas pour autant d'une jeunesse inactive, mais plutôt d'actions qui s'inscrivent dans des réalités conjoncturelles d'un temps donné. D'ailleurs, dans son analyse des mouvements étudiants à l'Université de Moncton au début des années 1990, le travailleur social Maher Trimech écrivait que : « la baisse tendancielle du taux d'investissement politique n'est guère une démission de l'action critique, une dépolitisation. Cette dernière n'est vraie que par rapport à la pratique politique traditionnelle, devenue caduque. Parce qu'en fait, toute dépolitisation est une action politique dans son sens social. »

Trimech voit dans cette dépolitisation « l'indice d'un investissement qui reflète une nouvelle forme de socialité. » Il voit ainsi une mutation des formes de contestation qui témoigne d'une « décomposition du mouvement étudiant et de la formation d'un nouveau mouvement cherchant d'autres modes de pratiques sociales. » Ce constat amena Trimech à conclure sur les mouvements étudiants de l'Université de Moncton du début des années 1990 que « ce qui est en train de disparaître c'est la modernité avec son mode sociétal et ses formes de pratiques de contestation, de lutte et de conflit. Ce qui est en gestation c'est une postmodernité véhiculant un nouveau projet de société, des nouveaux acteurs et des nouveaux enjeux. »

Nous ne voulons pas ainsi écarter l'importance des mouvements étudiants des temps passés d'autant plus que, comme a su le noter l'historien Joel Belliveau, les étudiants d'aujourd'hui sont les héritiers des transitions qui se sont produites au cours des années 1960. Toutefois, si la jeunesse est héritière du passé, il ne faut pas se délaissier de nos responsabilités et reconnaître notre rôle dans la modulation du contexte actuel dans lequel opère la jeunesse. À ce sujet, le président de la société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, Jean-Marie Nadeau, écrivait dans l'une de ses chroniques pour le journal *L'Étoile Provinciale* qu'il faut reconnaître qu'une « partie de la génération précédente a été l'architecte des malheurs qui assaillent aujourd'hui notre planète. »

Cela dit, la jeunesse actuelle semble plus que jamais tournée vers le monde. La participation des jeunes au mouvement *Right to Play*, leur appui aux problèmes mondiaux par des manifestations telle la marche pour la Palestine qui eut lieu à l'Université de Moncton en janvier 2009 et le mouvement *Occupy Wall Street* qui prit place à quelques endroits au Nouveau-Brunswick en 2011, semblent attester de ce fait. Peut-être pouvons-nous entrevoir en cela un signe manifeste d'une génération acadienne qui s'inscrit de plus en plus dans une « Acadie plurielle » telle que définit par le professeur de littérature André Magord, soit d'une génération qui se lie à l'Acadie dans toute l'étendue de sa diaspora par des « lien[s] affectif[s] ressenti[s] ». Quoi qu'il en soit, retenons que la jeunesse acadienne actuelle opère dans un contexte conjoncturel qui lui est propre et donc incomparable avec les mouvements acadiens des temps passés. De plus, par la reconnaissance des intérêts actuels de cette jeunesse, qui semble avoir un regard porté sur le monde, il nous apparait que cettedite jeunesse soit ce qu'il y ait de moins « nombriliste » et qu'elle semble bien loin de ce qui pourrait être défini comme étant « morne ».

De plus, récemment un comité externe de la FÉÉCUM, marqué par les mobilisations étudiantes qui ont actuellement lieu au Québec et indigné par la situation des étudiants du Nouveau-Brunswick, lança un mouvement de « Réveille ». Le comité passa d'abord à l'offensive en soumettant une liste de recommandations au gouvernement conservateur de David Alward. Ces recommandations visaient, entre autres, l'amélioration de la situation financière des étudiants de la province. Toutefois, constatant l'indifférence du gouvernement face aux recommandations soumises à la suite de la lecture du budget provincial, 250 étudiants de l'Université de Moncton se mobilisèrent et bloquèrent l'avenue Université le mercredi 4 avril dernier « afin de manifester leur désarroi ». Ces récents évènements semblent également témoigner d'une jeunesse sensibilisée et préoccupée par sa situation et son avenir.

Pour en savoir plus

BELLIVEAU, Joel. « Le réseautage étudiant en Acadie comme élément perturbateur de l'ordre social et idéologique, 1950-1975 ». Dans Lucille GUILBERT et *al.*, dir. *Mouvements associatifs dans la francophonie Nord-américaine*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 159-184.

BRAULT, Michel et Pierre PERRAULT. *L'Acadie, L'Acadie !?!?*. Office national du film du Canada, 1973, 118 minutes.

VOLPÉ, Philippe. «La question de l'engagement de la jeunesse en Acadie du Nouveau-Brunswick». *HistoireEngagee.ca* (5 avril 2012), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=1689>.

MASSICOTTE, Julien et Jean-Philippe WARREN. « La fermeture du département de sociologie de l'Université de Moncton : Histoire d'une crise politico- épistémologique ». *The Canadian Historical Review*, vol. 87, n° 3 (septembre 2006), p. 463-496.

MCNALLY, Carolynn. *Histoire de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (1969-2009) : Quarante ans de représentation et de revendications étudiantes en Acadie*. Moncton, Institut d'études acadiennes, 2010, 150 p.

TRIMECH, Maher. *L'apathie étudiante ou les enjeux de la résistance au quotidien : Une analyse de la culture politique du mouvement étudiant au Centre Universitaire de Moncton*. Thèse de maîtrise en Service social, Université de Moncton, 1993, 237 p.

WARREN, Jean-Philippe. *Une douce anarchie : les années 68 au Québec*. Montréal, Boréal, 2008, 311 p.